

La Loi sur l'Air

du 31 décembre 1996

Elle prévoit :

- Le droit pour chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.
- Une surveillance et des informations sur la qualité de l'air.
- Des mesures d'urgence en cas de dépassement des seuils.
- Des contrôles et des sanctions.
- Des plans destinés à protéger la qualité de l'air.

Que dit Atmo ?

L'indice "Atmo" est journalier et s'exprime sous forme d'une échelle de 1 à 10 qui indique l'augmentation des agents polluants faisant l'objet d'une directive européenne : dioxyde de soufre (SO₂), dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃) et poussières (Ps).



La qualité de l'air est très bonne.



La qualité de l'air est bonne.



La qualité de l'air est moyenne.



La qualité de l'air est médiocre.

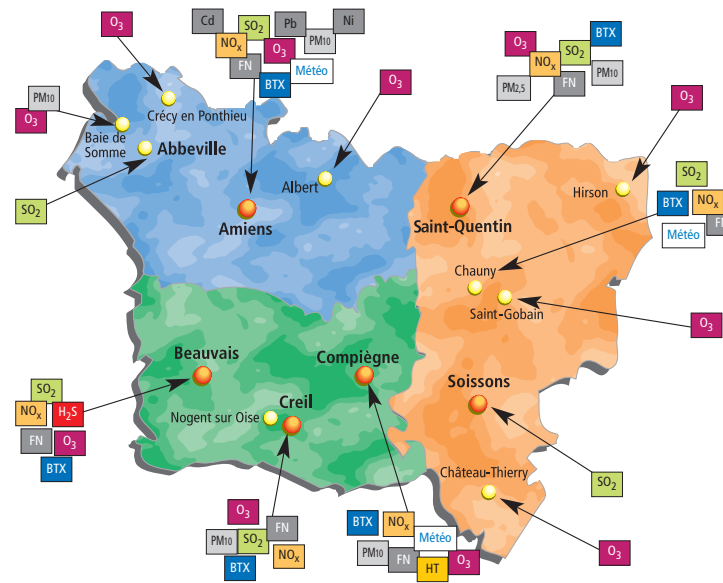


La qualité de l'air est mauvaise.



La qualité de l'air est très mauvaise.

Les capteurs en Picardie



BTX : Benzène, Toluène et Xylènes
PM10 : Particules en suspension de diamètre inférieur à 10 µm
SO₂ : Dioxyde de soufre
NO_x : Oxydes d'azote
Ni : Nickel
Cd : Cadmium

Pb : Plomb
O₃ : Ozone
HT : Hydrocarbures Totaux
FN : Fumées Noires
PM2.5 : Particules en suspension de diamètre inférieur à 2,5 µm

H₂S : Hydrogène sulfureux
Météo : Direction et vitesse des vents Rayonnement solaire Température Humidité relative Pression atmosphérique

Cette exposition a été réalisée par Atmo Picardie et le Conseil Régional de Picardie,

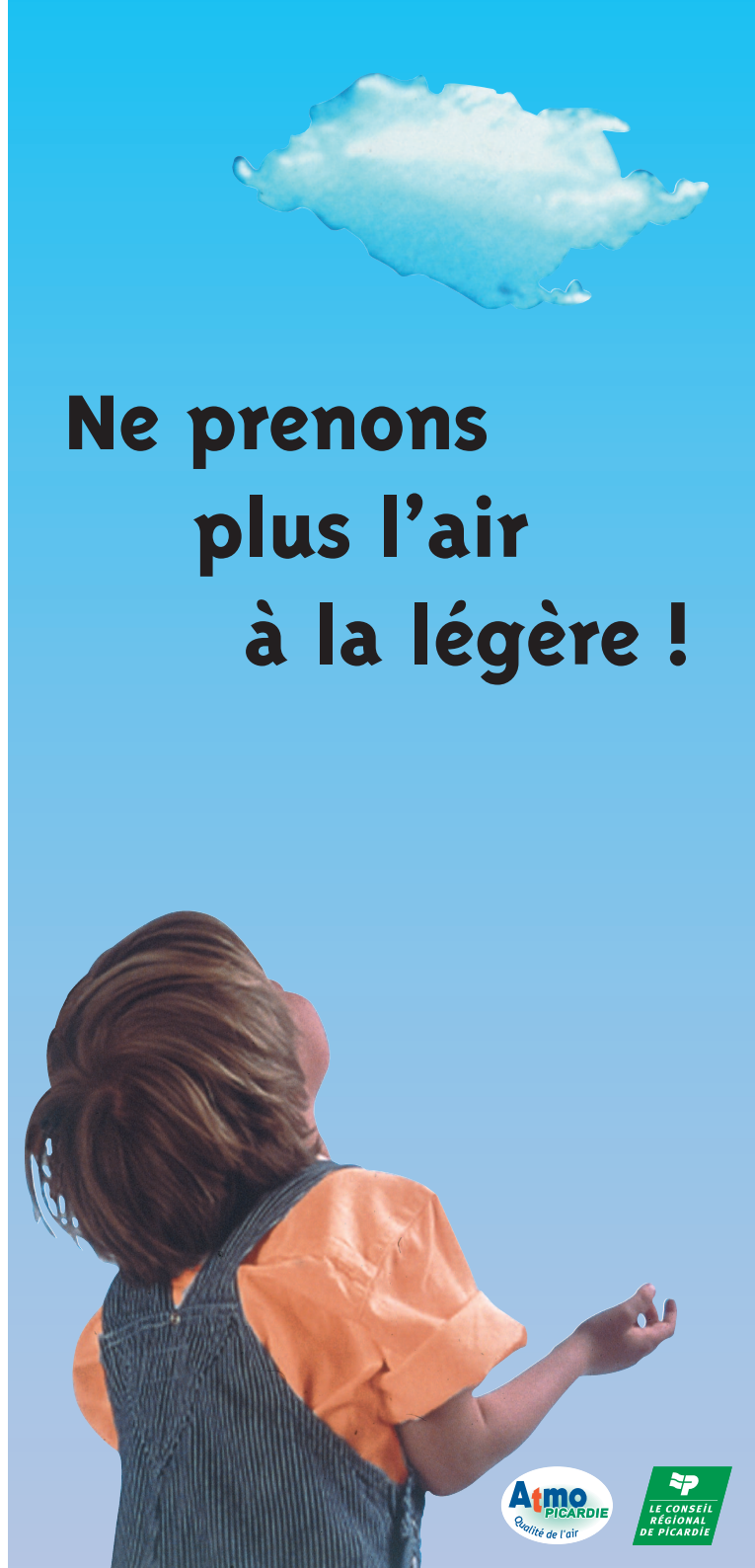
avec la collaboration de :

l'ADEME, la Ville d'Amiens, le CPIE Vallée de Somme, la DRASS de Picardie, la DRIRE de Picardie, le Rectorat d'Amiens



44, rue Alexandre Dumas - 80094 Amiens Cedex 3 - Tél. 03 22 33 66 14
e-mail : mail@atmo-picardie.com - www.atmo-picardie.com

RESEC-Amiens © 06/02 - RCS A383 887217



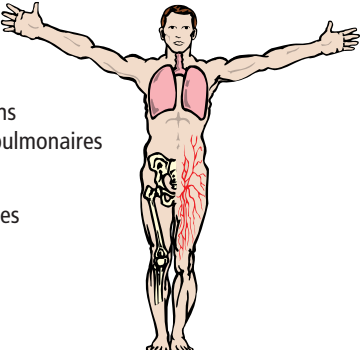
Ne prenons plus l'air à la légère !



Les effets de la pollution




Sur l'homme

L'homme "consomme" en moyenne 14 000 litres d'air chaque jour. En cas d'activité intense en atmosphère polluée, l'augmentation de cette consommation accroît l'exposition aux contaminants.


- Irritations oculaires
 - Toux
 - Irritations broncho pulmonaires
 - Migraines
 - Asthme - allergies
 - Altération de la fonction respiratoire
 - Maladies respiratoires chroniques
 - Cancer broncho pulmonaire
 - Divers syndromes toxiques, spécifiques à certains polluants (monoxyde de carbone, métaux...)
- 

Une différence suivant les individus


Certaines personnes sont plus vulnérables aux polluants de l'air :

- les enfants dont la formation et la maturation de l'appareil respiratoire se poursuit jusqu'à l'âge de 8 ans
 - les personnes âgées dont les moyens de défense respiratoire sont diminués
 - les insuffisants respiratoires
 - les insuffisants cardiaques
- 
- 
- 

Sur les matériaux

- Action corrosive renforcée par l'humidité, le soleil, le vent, les différences de températures...
- 

Sur la végétation

- Pluies acides
 - Pollution photo oxydante
 - Dépôts secs
- 

Lutter contre la pollution

Des aides publiques, appuyées par des fonds européens, permettent de soutenir les efforts des différents acteurs :

L'action des collectivités



L'action des industriels



L'action des Pouvoirs Publics



L'action des particuliers



Et s'il y a un problème...

S'adresser à la Mairie ou à la Préfecture.

Face à un litige, il est possible d'avoir recours à la justice : tribunal civil, tribunal administratif, tribunal pénal.



Où se renseigner sur la qualité de l'air ?



44, rue Alexandre Dumas
80094 Amiens Cedex 3
Tél. 03 22 33 66 14

Ademe



2, rue Delpuch
80000 Amiens
Tél. 03 22 45 18 90



44, rue Alexandre Dumas
80094 Amiens Cedex 3
Tél. 03 22 33 66 00

La pollution automobile

Comment moins polluer au volant ?

En France, le trafic routier est responsable de :

- 90 à 95 % des émissions de CO et Pb
- 60 à 70 % des émissions de NOx et d'HC
- 30 % des émissions de particules

Ce qu'il faut faire



respectant les limitations de vitesse.

- En conduisant en souple, tout particulièrement les 5 premiers kilomètres et en

Ce qu'il ne faut pas faire

- Vitesse, conduite "nerveuse" font augmenter la pollution.
- En démarrant à froid, une voiture consomme 30 l/100 km. Ce n'est qu'au 5^{ème} kilomètre que sa consommation redevient normale.

- Un moteur mal réglé émet 6 fois plus de CO qu'un moteur bien réglé.



- En entretenant et en réglant régulièrement son moteur.



- En évitant les parcours superflus et en adaptant le mode de transport à la distance (à pied, à vélo ou en transports en commun).

- Les petits trajets sont de très gros consommateurs de carburants et très polluants.



- En utilisant des carburants moins polluants (essence sans plomb, GPL...) ou un véhicule électrique.



- En empruntant les transports en commun chaque fois que c'est possible.

- En utilisant un pot catalytique, très efficace pour "nettoyer" les gaz polluants de l'automobile. Attention, il ne fonctionne que lorsqu'il est chaud.

